



Monsieur Benoît Harmel
Cabinet Conseil en Tutelle
24, rue du Minage
BP 40 206
16007 ANGOULEME Cedex

Aussac-Vadalle, le 20 septembre 2022

Monsieur,

Comme suite à la décision de justice du 6 septembre 2022, vous désignant curateur de Monsieur Jean Bruno Madelaine, je souhaite vous informer de la situation qui m'a conduit à solliciter le juge des tutelles.

J'ai été contacté par la conseillère du Crédit Agricole de Mansle qui n'avait plus de nouvelle de M. Madelaine depuis un certain temps. Cette conseillère voulait le contacter car les prélèvements importants autorisés sur le compte bancaire de M. Madelaine atteignaient pratiquement le montant de ses revenus mensuels.

Je me suis personnellement rendu au domicile de M. Madelaine et lui ait fait part du constat que l'on m'avait communiqué. Il a rassuré la conseillère du Crédit agricole sur son intégrité physique, mais m'a confié sa situation. Plusieurs commerciaux lui rendent visite de temps en temps et profitent de sa naïveté pour lui faire accepter des travaux pour sa maison et lui font signer des offres de prêts en oubliant les prêts en cours. D'autres se proposent de lui faire un nouveau prêts afin de réunir tous les prêts en cours et partent avec ses documents bancaires, sans jamais revenir. Enfin d'autres personnes auraient subtilisé ses codes du site Internet bancaire du Crédit agricole et de nombreux retraits auraient été faits. Sur ce dernier point il faut savoir que M. Madelaine n'utilise ni ordinateur, ni Smartphone et reste complètement étranger aux nouvelles technologies.

Lorsque je suis intervenu avec Madame Audoin-Buret, assistante sociale du groupe Garandeau, j'ai constaté que plusieurs prêts finançaient des travaux similaires ce qui m'a étonné sur leur besoin ! Beaucoup de document avaient disparu et j'ai du reconstituer les dossiers à partir des relevés de compte et de la bonne volonté des organismes de prêts, qui dans l'ensemble ont été coopératifs.

En conclusion, je voudrai appeler votre attention sur les manipulations que M. Madelaine a pu subir. Il me semble injuste qu'il doive seul en supporter le coût financier.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,
Gérard LIOT



Mairie 61, rue de la République 16560 Aussac-Vadalle
Tél : 05 45 20 61 60 Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr
Internet : www.aussac-vadalle.fr